

Les aspects économiques du grand mariage de Ngazidja (Comores)

Iain Walker *

Le *anda*

Le grand mariage de Ngazidja (Grande Comore) est un phénomène culturel qui régleme la société tout en instaurant une forte cohésion sociale entre les différents domaines qu'il concerne. Connue également sous l'appellation plus correcte de *anda*, « coutume », il rassemble les membres de la société dans un réseau durable d'obligations mutuelles, établissant ainsi les conditions de sa propre survie.

L'origine du *anda* remonte aux temps des premiers peuplements des Comores vers le début du premier millénaire ap. J.-C. [Walker, 2000]. Venus de la côte orientale d'Afrique, ces immigrés ont apporté une institution typiquement est-africaine, celle des classes d'âge; c'est ce système que l'on retrouve actuellement, sous des formes légèrement différentes, sur les quatre îles des Comores. À Ngazidja, l'institution a subi l'influence d'un apport islamique important, géographiquement dif-fus qui, à travers l'île, a établi le mariage comme événement essentiel dans une progression de classe en classe. Cette séquence de classes d'âge se trouve donc partagée en deux cursus, dont l'un est celui des *wanamdji* (« enfants de la ville ») et l'autre celui des *wandruwadzima* (« hommes complets »). Le second est hiérarchiquement supérieur au premier, et le passage de l'un à l'autre se fait dans le contexte d'un mariage coutumier ¹.

Ces deux cursus sont également divisés. Il existe plusieurs configurations selon le village, mais la plus représentative est celle de quatre classes (communément appelées *hirimu*) dans le cursus de *wanamdji* (*washondje*, *wazuguwa*, *wafomanamdji*, *maguzi*) et de deux classes dans le cursus de *wandruwadzima* (*wanazikofiya*,

* Candidat doctoral, département d'anthropologie, University of Sydney, NSW 2006, Australie. Une première version de ce document a été préparée pour le PNUD, Moroni, octobre 1998. Mes recherches à Ngazidja en 1997 et 1998 ont été rendues possibles par les soutiens généreux du Carlyle Greenwell Research Fund, de l'University of Sydney Faculty of Arts Fieldwork Fund for Research Students et d'un UPA de l'université de Sydney. Je remercie ici Sophie Blanchy, Jean-Luc Dubois, Mahmoud Ibrahim, Françoise Le Guennec-Coppens et Anny Sénèque Walker pour leurs commentaires sur des versions provisoires.

¹ Voir Chouzour [1989], pour une description détaillée des structures sociales telles qu'on les retrouve dans le Bambao (région de Moroni) ainsi qu'une description des étapes dans l'*anda*. Malgré les différences entre les régions, les données présentées par Chouzour restent pour une grande partie valables pour toute l'île.

Le cycle vital *

- Prénaisance. Cérémonies pendant la grossesse aux cinquième et septième mois. Chacune des deux cérémonies comprend un repas pour les *wandruwadzima*.

- Naissance. *Usiyo* ou *djaliho*. À la naissance de l'enfant, don d'un bœuf à la famille de la femme. Il est utilisé en partie pour la préparation d'un repas pour les *wandruwadzima*.

- Circoncision. *Imaya*. Une étape essentielle si l'individu est destiné à faire son *anda*. Le repas est offert aux *wandruwadzima*.

Ces cérémonies de prénaisance, naissance et circoncision ne concernent en principe que le premier enfant issu d'un grand mariage.

- L'entrée dans le système de classes d'âge. Un repas, *ziyo za beya*, est offert par le père ou le *mdjomba* (oncle maternel classificatoire) au *hirimu* dans lequel l'enfant va entrer.

- Repas offerts aux pairs à l'occasion d'un changement de *hirimu* à l'intérieur du cursus de *wanamdji*.

Le mariage: les étapes du mariage sont nombreuses et variées mais certaines cérémonies sont reconnues partout dans l'île, même si elles ne sont pas (ou ne sont plus) pratiquées:

- *mwafaka*. Le moment officiel des fiançailles. Il est accompagné par un échange de cadeaux: or, bijoux et une somme d'argent pour *bibi harusi*, vêtements et parfums pour *bwana harusi* **. Il y a également une distribution d'argent pour les *wandruwadzima*.

- *uhanza*. Il s'agit d'une étape dans une série d'événements (*uhanza*, *mawaha*, *pawo*, *mda wa daho*), étape qui, autrefois, suivait l'annonce des fiançailles et accompagnait la construction de la maison ainsi que l'établissement des droits sur les terres. Aujourd'hui, cette fonction est perdue et il ne reste que le repas, lui-même actuellement en voie d'être remplacé par des paiements en espèces. Il concerne les *wanamdji* et est payé par *bwana harusi*.

- *mbe za karamu*. Fête annonçant un prochain mariage qui demande l'abattage d'un nombre de bœufs destinés à être distribués parmi les *wandruwadzima*. Elle est offerte peu de temps avant le mariage par le père de *bibi harusi* si celle-ci est née d'un grand mariage.

- *hwenda dahoni*. Le mariage proprement dit, même si l'union légale a eu lieu plusieurs années auparavant (comme c'est souvent le cas). Il se déroule sur une période de presque trois semaines, de la manière suivante:

Première semaine:

- dimanche. *Djeleo*: distribution rituelle de riz, viande et/ou argent,
- mercredi. *Dine*: repas sur invitation,
- jeudi. *Madjilis*: cérémonie religieuse annonçant le mariage,
- vendredi. *Djaliko*: danse dans les rues du village,
- samedi. *Twarabu*: danse des hommes.

Deuxième semaine:

- dimanche. *Zifafa*: entrée formelle de *bwana harusi* dans la maison nuptiale,
- dimanche au samedi. Repas pour toutes les classes d'âge,
- mercredi. *Ukumbi*: sortie de *bibi harusi*.

Troisième semaine:

- dimanche. *Dumbuso*: repas sur invitation,

– lundi. *Ntswa shenda* (neuvième jour): remise de bœufs et vêtements à la famille de *bibi harusi*.

Avec le *hwenda dahoni*, le cycle du mariage s'achève. Par la suite, un homme commence à entreprendre le cycle de ses enfants (naissance, circoncision), tout en augmentant son propre statut à travers celui-ci, et en continuant à préparer des cérémonies à son propre compte :

- *harusi*. Abattage de bœufs au profit de ses pairs.
- *mbe ya mfomamdji*. Encore un abattage de bœufs afin d'accéder au premier rang de *wandruwadzima*, celui de *wafomamdji*.

Finalement, et suite aux grands mariages de ses enfants, de ses nièces et de ses neveux, un homme achève son voyage coutumier.

* Cette liste est un résumé général du cycle vital et n'est forcément qu'une esquisse, du fait que les détails varient de région en région et même de village en village; elle ne comprend que les étapes principales.

** *Bibi harusi*: nom donné à la mariée durant le déroulement des cérémonies. *Bwana harusi*: nom donné au marié.

wafomamdji). Le passage d'une classe à l'autre s'effectue à travers l'offre de prestations, surtout de repas, aux autres individus impliqués dans le système. Notons qu'autrefois, ces prestations étaient offertes collectivement par tous les membres d'une classe. Cependant, depuis quelques décennies, les modalités de passage de classe ont subi des modifications. Par exemple, dans un premier temps, les membres du cursus supérieur (*wandruwadzima*) ont commencé à remplir leurs obligations individuellement; plus tard, les *wanamdji*, eux aussi, ont commencé à agir à titre individuel. Cela implique que, si dans la majorité des villages les trajets sociaux restent collectifs, dans quelques-uns, et notamment en milieu urbain, ils s'effectuent individuellement.

Cette progression sociale comprend donc une série de prestations, souvent onéreuses, qui s'étalent sur toute une vie, et dont le mariage n'est qu'une partie, même s'il s'agit de la partie la plus importante. Or, on peut diviser cette série en séquences, chacune correspondant à un moment de passage dans la vie d'un individu². Le *anda* est un cycle ouvert qui demande une participation intergénérationnelle; nous avons donc retenu comme point de départ l'origine biologique d'un individu, c'est-à-dire la conception. Toutefois, les premières cérémonies du cycle du *anda* sont organisées par les générations précédentes, qui en bénéficient. Ce n'est qu'à partir de la circoncision et l'entrée dans une classe d'âge qu'un individu commence lui-même à acquérir une identité sociale.

2 Notons que chaque événement comprend souvent des prières ou d'autres manifestations d'ordre religieux. Il s'agit ici de relever uniquement les événements qui donnent lieu à des débours.

Les échanges économiques : analyse quantitative

Le *anda* comprend des échanges à caractère économique; ces échanges peuvent être quantifiés. Les chiffres qui suivent ont été relevés à Itsandra-Mdjini en 1997 lors du mariage de la fille aînée d'un fonctionnaire retraité, donc d'une famille aisée. Le mari, d'origine hadrami, avait reçu une formation technique et était pilote de ligne. Ces chiffres sont donc ceux d'un mariage plus coûteux que la moyenne, mais ne sont pas exceptionnels en milieu urbain. Toutefois, des commentaires fondés sur d'autres événements de ce type nous permettront d'en indiquer les variantes.

Échanges directs

Les échanges directement liés aux prestations du cycle du mariage concernent tous les dons immédiats des cérémonies: achats de nourriture, de boissons, de vêtements et d'or. S'il ne s'agit pas de grandes dépenses en elles-mêmes, prises ensemble (et un homme est tenu de préparer plusieurs repas pendant sa vie), on constate que le montant total peut être important.

Le repas le plus courant, pour un homme, consiste à faire manger ses pairs: c'est le repas de base du *anda* qui peut être offert aux *wanamdji* ou aux *wandru-wadzima* selon le cas. Dans une ville de 2000 habitants, il faut prévoir 100 kg de riz, en s'attendant à ce que 80 individus viennent manger. Les frais s'élèvent à 150 000 francs³ pour un repas traditionnel, 200 000 francs pour un repas « moderne » (avec salades, et davantage de légumes et de desserts).

De tels repas sont maintenant à l'ordre du jour dans le *anda*, mais avec l'influence occidentale, on constate de plus en plus de *dine*⁴, offerts par la famille de *bibi harusi*. Cinq cents invités en moyenne sont présents à ce repas, qui ne rentre pas encore dans la coutume proprement dite et dont les frais s'élèvent à des sommes importantes. Un *dine* de prestige peut coûter environ un million de francs, tout compris.

Il y a d'autres dépenses alimentaires, comme les gâteaux et les boissons offerts lors des cérémonies religieuses (*madjilis*) ou à la maison du couple lors de l'arrivée (constante) de visiteurs. Ainsi, pendant un *hwenda dahoni*, la famille de *bibi harusi* dépensera près de 700 000 francs pour le sucre, la farine, l'huile, le beurre et le lait condensé, nécessaires pour la préparation des gâteaux. De plus, lors d'un *madjilis*, chaque invité recevra un sac contenant un paquet de gâteaux et une boisson: on peut compter 400 000 francs de gâteaux et 250 000 francs de boissons pour un *madjilis* de taille.

Les échanges de cadeaux (surtout des vêtements, mais également des articles de toilette, des chaussures, des montres, des objets de bureau et des lunettes) deviennent de plus en plus onéreux. Un mariage de peu de moyens consistera en un échange de cadeaux qui comprend, pour *bwana harusi*, des habits coutumiers tels

3 Tous les prix sont exprimés en francs comoriens: 1 euro = 500 KMF (taux approximatif).

4 Du français « dîner », et prononcé ainsi, nous l'avons rendu en shingazidja car sa signification ne correspond plus au champ lexical du mot français. Il s'agit d'un repas qui peut avoir lieu à midi ou le soir.

que le *dragla* (500 000 francs), le *djoho* (175 000 francs), deux *kandzu* (15 000 francs la pièce), deux *kofiya* (50 000 francs la pièce), une canne (10 000 francs), un *mharuma* (10 000 francs), deux paires de chaussures (12 500 francs la paire), deux *ikoi* (3 000 francs). Sont compris également des produits de toilette : rasoirs, savonnettes, shampoings, et ainsi de suite, et le total se chiffre facilement à un million de francs.

Un mariage avec très peu de moyens omettra peut-être le *dragla*, contribuant ainsi à une importante diminution des frais mais, lors du mariage d'Itsandra, les cadeaux étaient beaucoup plus nombreux : davantage de couvre-têtes, par exemple (*kiemba*, *halifia*, *kofia shada* et quatre *kofia*), et davantage d'habits (quatre vestes, deux *bushuti* et cinq *kandzu*). Le tout se chiffre aux alentours de 1 300 000 francs. Notons que ces échanges de cadeaux font l'objet d'une surenchère, surtout dans la ville de Fumbuni où, à l'heure actuelle, on offre des appareils électroménagers, une chaîne stéréo et, depuis cinq ans (et selon les moyens), une voiture.

Deux échanges encore complètent cette liste : l'offre d'une parure d'or par *bwana harusu* et la dot. L'or offert au mariage d'Itsandra se montait à deux millions de francs : parure importante mais non exceptionnelle. La dot, traditionnellement sous forme de bœufs, se fait de plus en plus en espèces ou en pièces d'or : celle d'Itsandra était en espèces, et se chiffrait à 3,5 millions de francs. S'il s'agit de pièces d'or, le minimum est d'un *powni*, qui vaut 35 000 francs à Dubaï et 50 000 francs à Moroni. Le maximum offert à Moroni jusqu'à ce jour monte à 150 pièces. On trouve également des *bwara*, pièces d'or valant (socialement) cinq *powni*⁵.

Échanges indirects

Il s'agit essentiellement de services et de produits auxquels on fait appel pendant les cérémonies : frais de taxis, photographe, musiciens, location de chaises et de tables, sonorisation et systèmes d'éclairage, location d'une scène lors d'événements tels que la sortie de la mariée (*ukumbi*), location d'un groupe électrogène, si besoin est, et distribution d'argent destiné aux fins « techniques ». Cette dernière catégorie comprend des contributions aux frais de fonctionnement du village, tels qu'une enveloppe pour l'entretien de la mosquée et une petite somme pour l'individu qui répond au téléphone public. Elle peut s'élever à 50 000 francs.

À Itsandra, la location de chaises et de tables, surtout pour le *madjilis* et le *dine*, a coûté 275 000 francs, et celle de la vaisselle, 45 000 francs. Le coût du groupe électrogène, des lampes, du carburant et de la main-d'œuvre s'est chiffré à 180 000 francs, tandis que les frais de scène d'*ukumbi* coûtaient 40 000 francs, les rideaux qui servaient à protéger le lieu de festivités 125 000 francs, le photographe et le cameraman 150 000 francs, et les musiciens au *madjilis*, 40 000 francs. Encore une fois, le total n'est pas loin d'un million de francs.

5 Un *powni* (du mot anglais *pound*) est une pièce d'or de 8 mg, le plus souvent un souverain britannique, d'une valeur nominale d'une livre. Actuellement, les pièces sont de 21 carats et frappées aux Émirats. Quant au *bwara*, il en existe deux variétés : l'une est une pièce américaine de 33 g, l'autre, une pièce britannique de 40 g. La pièce américaine (*double eagle* d'une valeur nominale de 20 dollars) vaut 160 000 francs ; la pièce britannique est une pièce de 5 livres et vaut 205 000 francs.

Échanges accessoires

Les échanges accessoires comprennent les cotisations durant les danses et les autres activités pendant les festivités, échanges qui n'impliquent pas forcément les acteurs principaux. Tout mariage donne lieu à des manifestations périphériques, principalement des danses, mais il y a également, par exemple, des échanges entre femmes lors des préparatifs culinaires. Ces échanges de petits montants (de l'ordre de 5 000 francs) servent à l'achat d'ingrédients ou de bois de cuisson, ou encore des formes de paiement de services, et peuvent être exigés dans des circonstances « imaginaires ». Par exemple, si un passant marchait sur le pied d'une femme, il serait tenu à lui payer les « frais d'hospitalisation ».

Plus importantes encore sont les cotisations lors des danses. Il s'agit des danses d'associations de femmes, celles du quartier et celles auxquelles appartiennent les femmes impliquées dans le mariage (*bibi harusî*, sa mère, ses sœurs et ses tantes maternelles) : pendant ces danses, les adhérentes autant que les passantes sont appelées à fournir une contribution financière. Au moins huit danses se sont déroulées lors du mariage d'Itsandra ; les associations ont reçu des sommes allant de 45 000 francs à 1 080 000 francs, pour un montant total de 3 550 000 francs.

À quoi sert cet argent ? Les fins sont nombreuses. Certaines associations achètent des chaises ou de la vaisselle, objets qui seront utilisés ou loués lors des mariages. Il y a également l'achat d'instruments de musique ou de sonorisation, lesquels seront utilisés à nouveau dans le contexte des mariages. Cet argent peut encore servir à la construction d'un foyer où se dérouleront les activités de l'association (prières, danses) et qui abritera, peut-être, une bibliothèque ou une école coranique – toutefois, à l'heure actuelle, à Itsandra, aucune association féminine n'a achevé son foyer. Enfin, d'autres associations ont un usage plus individuel de cet argent qui, partagé entre les adhérentes, sert le plus souvent à l'achat de vêtements ou, tout simplement, comme argent de poche.

Rare à Itsandra mais répandu partout ailleurs, le *twarabu*, danse spectaculaire du samedi soir, permet de recueillir, auprès des danseurs, des contributions, qui se chiffrent toujours en millions. Cet argent est destiné uniquement aux musiciens et à l'association dont ils dépendent : il peut servir au développement communautaire, mais certains musiciens continuent à l'investir dans l'achat d'instruments de musique et d'accessoires correspondants.

Échanges coutumiers

« Même si tu es pauvre, tu peux faire ton *anda* », dirait un *mngazidja*⁶. Cette phrase reflète une réalité sociale, celle de l'endettement qui est caractéristique des échanges économiques coutumiers. Nul besoin qu'un homme amasse une fortune afin d'effectuer les dépenses ci-dessus énumérées, car dès l'annonce de son mariage, il reçoit les contributions financières des membres de son entourage. Ces contributions, souvent de l'ordre de 10 000 ou 20 000 francs, peuvent être beaucoup plus élevées, selon la nature du lien existant entre *bwana harusî* et le donateur. Il

6 Individu originaire de Ngazidja, pl. *wangazidja*.

ne s'agit pas de dons, mais de crédits, établis ou remboursés: si *bwana harusi* est jeune, ce seront pour lui de nouvelles dettes; s'il est plus âgé et a déjà contribué à d'autres mariages, il bénéficiera plutôt de remboursements. Notons qu'un « remboursement » peut être plus élevé que la dette originale: l'excédent sera alors transmis comme dette à la génération suivante.

Tous les dons et contre-dons sont maintenant inscrits dans un cahier, lequel est gardé soigneusement à la maison familiale. Il existe plusieurs variétés de cahiers: le cahier de *bwana harusi*, le cahier de sa sœur (si elle aussi choisit de recevoir des dons) et le cahier familial. Ces cahiers comptabilisent les entrées et les sorties d'argent. Cet argent sert non seulement aux dépenses du mariage, mais également à financer (par exemple) le départ d'un membre de la famille à l'étranger, que ce soit en pèlerinage ou afin de poursuivre des études.

Plus l'individu est proche de l'un ou l'autre des mariés, plus important sera le cadeau attendu. Les dons de la famille proche, surtout du *mdjomba*, comprennent d'office des bœufs; quant aux autres individus, des sommes d'argent plus ou moins importantes en sont attendues. Lors du mariage d'Itsandra, la famille de *bibi harusi* a reçu 8 bœufs, 34 chèvres, 1 500 kg de riz et 2,9 millions de francs en espèces. Tous les bœufs, et une bonne partie du reste, étaient offerts par les membres de sa lignée; notons que ces chiffres n'incluent pas ce qui a été offert par la famille de *bwana harusi*.

Il y a d'autres dépenses coutumières, comme les paiements offerts lors de la réception des cadeaux: en effet, la coutume exige que les cadeaux offerts lors d'un *anda* soient « payés » par le bénéficiaire; les paiements ainsi effectués reflètent la valeur sociale et non la valeur économique du don. À Itsandra, ces sommes dépassent déjà largement les 100 000 francs, et lors d'un *hishima* (offre de cadeaux à *bwana harusi*) à Fumbuni – où il n'est pas rare d'offrir une voiture – les paiements dépassent facilement le million de francs. En 1997, à Fumbuni, un *hishima* a été « payé » 6,5 millions de francs – dont quelque 50 000 francs pour les porteurs de cadeaux. Ces paiements sont effectués tout au long des événements.

Il conviendrait aussi d'ajouter les frais des services traditionnels: paiements des orateurs, du *kadhwi*⁷ (ou *mufti*) et de tout individu impliqué dans le bon déroulement des cérémonies. Ces chiffres varient d'une ville à une autre, mais un bon orateur peut recevoir 100 000 francs, le *kadhwi*, 10 000 francs et les témoins, 5 000 francs chacun.

Échanges de longue durée

La principale dépense de longue durée est la construction d'une maison. La société comorienne est matrilineaire et uxorilocale. Traditionnellement, les filles d'une femme résidaient dans la maison appartenant à sa lignée et leurs époux y résidaient après le mariage; actuellement, sous l'influence française, les filles se font construire leur propre maison, au frais du *mdjomba* ou du père⁸. La construction

7 Juge musulman, de l'arabe *qadi*.

8 Voire du mari, ce qui est de plus en plus le cas si le couple réside en France.

peut s'échelonner sur une dizaine, voire une vingtaine d'années. Ces maisons en construction sont ainsi visibles sur toute l'île.

Quantifier les frais de construction d'une maison à travers le temps n'est pas facile et serait d'une utilité douteuse: des milliers de briques à 250 francs la pièce, quelques tonnes de ciment, tuyauteries, câbles, charpentes, tôles, bref, tout ce que la construction d'une maison comporte, sans oublier la main-d'œuvre, payée ou non. Le total atteint facilement plusieurs millions, voire des dizaines de millions de francs. Échelonnés sur une période de vingt ans, ces frais ne sont pas forcément perçus comme des frais de mariage, mais tombent plutôt sous la rubrique de frais généraux de vie: après tout, tout individu a besoin d'un logement. Toutefois, les frais d'ameublement sont directement liés au mariage: même si la maison a été achevée quelques années auparavant, cet ameublement fait partie des préparatifs pour l'entrée officielle du couple. Ces frais s'élèvent à presque trois millions de francs dans le cas d'Itsandra.

La constitution d'un capital fait également partie du parcours vers le mariage: cotisations, dons, établissement de dettes, mais également thésaurisation de l'argent et, surtout, de l'or. Le mode de constitution de ce capital est fonction du lieu de résidence du couple: à Ngazidja, cela se fait à travers les prestations coutumières et la thésaurisation; dans la communauté expatriée en France, c'est par épargne, durant plusieurs années.

Échanges externes au cycle du mariage

La communauté expatriée en France est à l'origine des transferts vers les Comores d'un capital qui représente un tiers des recettes nationales (un chiffre égal à la fois à la valeur des exportations et à celle de l'aide internationale). Cette communauté serait de l'ordre de 65 000⁹ individus. Elle était autrefois composée d'hommes seuls qui économisaient afin de pouvoir rentrer à Ngazidja et y effectuer leur mariage. Aujourd'hui, il s'agit plutôt de familles, suite à l'évolution des lois sur l'immigration en France où, depuis 1981, est autorisé le regroupement familial. Toutefois, les contacts avec l'île d'origine sont étroits et tout homme qui n'a pas encore fait son *anda* ne pense qu'à le faire. Notons qu'il n'est pas possible de faire son *anda* à l'étranger et que tout *mngazidja* est obligé de rentrer au village afin de se décharger de ses obligations sociales en offrant des repas collectifs à ses pairs.

De ce fait, il existe un lien très fort entre la communauté expatriée et l'île. Des associations villageoises se trouvent à la fois en France et aux Comores, et il existe, en permanence, un flux d'argent de France vers les Comores. Cet argent sert au développement villageois: l'entretien de la mosquée, la construction d'une école, les fournitures scolaires, la construction de centres de santé et l'achat de médicaments. Ce flux devient nettement plus important aux mois de juillet et

9 Il est très difficile d'estimer le nombre de Comoriens résidant en France, car beaucoup sont sans papiers. De plus, il faut encore définir ce qu'est un « Comorien ». De ce fait, les chiffres officiels du gouvernement français sont trop bas [Blanchy, 1998], mais le chiffre, souvent cité, et souvent sans justification, de 100 000 me semble, par contre, trop important. En m'appuyant sur les textes de Blanchy [*op. cit.*] et de Nidhoim [1993], j'avancerai donc un chiffre de 65 000. Sur cette question, voir aussi Vivier [1999].

août, mois de vacances d'été en hémisphère nord, au cours desquels les « je viens ¹⁰ » arrivent en masse afin d'effectuer leurs propres mariages ou participer aux mariages des autres.

Ce lien est donc d'une importance inestimable. En temps de crise, les transferts d'argent de France deviennent l'une des principales sources de revenus. Et bien que cet argent ne soit pas entièrement destiné au financement des cérémonies coutumières, ces transferts se font grâce à la cohésion sociale qui découle du mariage. Ce n'est pas un hasard si, en France, la grande majorité des Comoriens sont des *wangazidja*, qui vivent en appartements loués (souvent des HLM) sans y investir, tandis que les *wandzwani* ¹¹ vivant en France ont davantage tendance à acheter une maison et à s'y installer.

Les échanges économiques : contexte historique

Si la nature du mariage en tant que phénomène ostentatoire, et événement coûteux, est reconnue depuis au moins le début du XX^e siècle ¹², des chiffres exacts sont difficiles à établir. La mémoire et la tradition orale parlent de mariages peu chers : une vieille femme d'Itsandra rappelle qu'au début de la colonisation, un mariage se faisait avec 500 francs, oubliant peut-être qu'en 1914, le riz populaire se vendait à 25 centimes le kilo et qu'un bœuf valait 60 francs français. D'autres parlent non de l'argent mais des bœufs, citant des chiffres nettement plus élevés qu'actuellement : 40, voire 60 bœufs abattus lors d'un *mbe za karamu* à la fin du XIX^e siècle.

Il est probable que le mariage d'antan n'ait pas été moins onéreux, mais il était moins répandu et donc les effets économiques globaux étaient moins importants. En effet, le *anda* ne concernait que le fils et la fille aînés d'une famille libre, excluant donc une bonne partie de la population, cadets et esclaves – rappelés qu'à Ngazidja, l'esclavage n'a été aboli qu'en 1904.

Plus récemment, les étapes du *anda* ont été décrites dans plusieurs études [entre autres, Abdourahim, 1983, 1984; Chouzour, 1989; Blanchy, 1996; Rouveyran, Djabiri, 1968; Shepherd, 1977] et leurs fonctions sociales analysées. Mais leurs aspects économiques n'ont souvent été considérés que de manière périphérique. Rouveyran et Djabiri [1968] ont été les premiers à tenter une estimation – une dot de 30 000 francs (réduite par rapport aux 100 000 francs à 150 000 francs quelques années auparavant); 1 000 francs à 2 000 francs pour les porteurs; des cadeaux pour *bwana harusu* estimés à une valeur de 25 000 francs (ce dernier aussi en baisse, par rapport aux 50 000 francs à 100 000 francs antérieurs); et ainsi de suite. Or, ils n'ont ni établi un chiffre global, ni quantifié les frais des événements (achats des services et produits), ni chiffré les échanges périphériques au mariage.

Quelques années plus tard, Shepherd [1977] estimait les frais d'un mariage à quelque 5 millions de francs, tandis qu'Ali Soilihi, tout en dénonçant le mariage,

¹⁰ Ainsi appelés car, en réponse aux questions sur leurs intentions lors des fêtes aux pays, ils répondent « je viens ».

¹¹ Individus originaires de Ndzwani, sing. *mndzwani*.

¹² Cf. arrêté du 2 mai 1914 réglementant l'abattage des bœufs et des cabris dans la province des Comores.

parlait d'un chiffre global de 10 millions de francs [Lafon, 1990]. Mais ni l'un ni l'autre n'ont dévoilé leurs modes de calcul. Toutefois, ces sommes semblent en proportion avec les chiffres actuels, compte tenu de l'inflation : avec un PNB par personne de 38 000 francs en 1977 contre un peu plus de 250 000 francs actuellement, ces mêmes chiffres s'élèveraient aujourd'hui entre 35 millions de francs et 70 millions de francs. Si ces estimations proviennent du milieu urbain, elles sont tout à fait acceptables dans le contexte, surtout en ce qui concerne les chiffres d'Ali Soilihi, qui avait pour but de démontrer (et de dénoncer) le caractère ostentatoire de ce phénomène¹³.

Plus récente encore, une étude FNUAP/FAO faite sur le village de Bangwa Kuni (dit rapport Decock, dont un extrait se trouve en annexe VI de Chouzour [1989]) donnait de nombreux détails en chiffrant un mariage et en dénommant les dépenses de chaque côté, famille de *bwana harusu* et famille de *bibi harusu*. Les dépenses de la première s'élevaient à 3 563 950 francs, celles de la seconde à 2 155 000 francs – un total de quelque 5,7 millions de francs. Ce chiffre ne tenait compte que des dépenses proprement dites du mariage, c'est-à-dire les échanges directs, dans un laps de temps bien défini. Toutefois, l'étude montre bien l'ampleur d'un mariage dans un milieu typique hors de Moroni et, qui plus est, décrit le contexte social et la nature des liens économiques entre les acteurs.

Il est clair que chiffrer un mariage d'une telle façon suscite bien des commentaires. Dans un premier temps, il n'est pas facile de relever chaque dépense : les frais de taxi du frère de *bibi harusu* qui part à Moroni à la recherche d'un électricien seraient vite oubliés et sûrement pas relevés. Et s'ils étaient relevés, devraient-ils être considérés comme une dépense réelle du mariage ? Si oui, serait-ce encore une dépense si le frère profitait du trajet en taxi pour visiter son cousin ? Et s'il rendait visite à son cousin et en profitait pour voir l'électricien en même temps ? Il s'agit d'un exemple un peu poussé, certes, mais qui montre que, parmi les frais de mariage, certains n'en sont pas à proprement parler, tout en contribuant au bon déroulement des événements. Un exemple plus pertinent est celui des frais de déplacements pour le mariage : ainsi un couple venant de France pour faire son *anda*, accompagné de ses trois enfants, du frère du marié, sa femme et leurs enfants, va collectivement payer quelques millions de francs pour les billets d'avion qui vont donc apparaître comme frais de mariage.

La compréhension de la nature du cycle des prestations est également essentielle dans toute tentative de chiffrer le mariage. Comme le relève l'étude de Bangwa Kuni, si la famille de *bwana harusu* dépense 3 563 950 francs et celle de *bibi harusu* 2 155 000 francs, cela révèle plus précisément que, tout compris, la famille de *bwana harusu* a donné presque deux millions de francs à la famille de *bibi harusu*. La famille de *bibi harusu* n'a donc dépensé que 155 000 francs de sa poche et le mariage a coûté moins de quatre millions de francs. Cette façon de compter la même dépense plus d'une fois est, en partie, à l'origine des chiffres élevés qui sont cités lorsqu'on parle du grand mariage. Si les *wanamdji* de la ville ont collectivement contribué au fonds de *bwana harusu* pour une somme d'un million de francs, et que

13 Pendant la période révolutionnaire (1976-1978), Ali Soilihi a essayé de supprimer le *anda*.

Cycle d'échanges de l'anda



celui-ci l'offre à son tour à *bibi harusi*, qui paie ses dettes auprès du commerçant qui a fourni le riz, cuisiné à l'intention des *wanamdji*, quelle somme a été dépensée ? Une liste des dépenses détaillerait un don de 1 million de francs pour les *wanamdji*, un don de 1 million de francs de la part de *bwana harusi*, une dépense de 1 million de francs pour *bibi harusi*, et l'offre d'un repas important aux *wanamdji*, d'une valeur de 1 million de francs : soit un total, entièrement erroné, de 4 millions de francs. Ce cycle est bien connu : un commerçant n'hésitera pas à accorder un crédit à la famille de *bibi harusi* lors d'un mariage, sachant très bien que *bwana harusi* lui offrira de quoi payer ladite note ; mais il serait difficile de trouver un commerçant qui en ferait autant pour *bwana harusi*, ce dernier étant obligé de tout payer au comptant et en espèces.

Le caractère social des échanges

Tous ces échanges sont codifiés et déterminés dans un contexte social dont les règles du jeu ne sont pas forcément celles d'une économie formaliste : choix de bœufs vivants et non viande commercialisée ; choix de boissons en boîtes (importées) et non en bouteilles (production locale) ; choix d'or neuf et non d'occasion. Car il est surtout question d'honneur, d'établir ou d'affirmer sa place dans la hiérarchie sociale du village et, donc, de se comporter de la façon dont on s'attend à ce que l'on se comporte. Des dons et des contre-dons, des prêts et des négociations qui sont d'habitude un préalable au positionnement social peuvent également donner lieu à des subterfuges, surtout là où l'apparence est tout.

Rien de plus facile, dans un contexte où l'honneur de tout le monde est en jeu, pour que les deux familles se mettent d'accord : par exemple, on annonce une dot qui s'avère beaucoup plus élevée que la somme qui se trouve dans l'enveloppe ; on peut même louer des pièces d'or, comme cela s'est passé récemment à Moroni. Dans ce cas, la somme de 250 000 francs était suffisante pour louer 100 *powni*, au tarif de 2 500 francs le *powni*, ce qui était nettement moins cher que de les acheter et de les revendre ensuite¹⁴. Ces *powni* ont été présentés publiquement à la famille

de *bibi harusi*, puis rendus le lendemain à *bwana harusi* qui, à son tour, les a rendus au propriétaire. Mais l'honneur est resté intact : 100 *powmi* ont bien été offerts.

Le bœuf fait partie intégrante du mariage. Tout comme dans les sociétés d'Afrique orientale, d'où le *anda* tire ses origines, la société de Ngazidja accorde une importance symbolique au bœuf. Si, à Moroni, il est devenu rare de voir un bœuf pendant un mariage, il n'en est pas de même à la campagne où le bœuf constitue encore la dot et où l'abattage et le partage des bœufs sont un élément central des cérémonies. Les bœufs sont de préférence d'origine locale, bien que certaines personnes commencent à louer les qualités des bœufs malgaches, dont l'importation comble les insuffisances locales du marché des bœufs.

Toutefois, cette socialisation des bœufs ne s'est pas développée sans un appui externe. Au XIX^e siècle, Ngazidja était un pays exportateur de bœufs : quelque 700 têtes étaient exportées annuellement, principalement sur le Mozambique. Si ce chiffre ne semble pas être important, notons qu'actuellement, le parc de bétail s'élève à 23 000 têtes et qu'avec un taux de reproduction de l'ordre de 15 %, on obtient 3 500 têtes annuellement : 20 % de la production annuelle aurait donc été exportée. Même si le parc de bœufs avait été plus important à l'époque, les contraintes environnementales impliquent que les chiffres n'auraient pas été très différents¹⁵.

Dans les années vingt, les autorités coloniales à Madagascar, colonie dont les Comores étaient une province, ont interdit l'exportation de bœufs, principalement en raison des pertes dues aux mauvaises conditions lors des expéditions en boutre, mais également pour répondre aux besoins de la grande île. L'arrêt de l'exportation de bœufs de Ngazidja aurait donc provoqué une augmentation de la consommation locale, de l'ordre de 20 %. De plus, pour diverses raisons d'origine sociale¹⁶, le *anda* prenait déjà plus d'importance à l'époque, et davantage de bœufs étaient destinés à l'abattage coutumier.

On constate donc une socialisation du bœuf. Objet à la fois économique et social, le bœuf est devenu au fil des années un objet social dont la valeur « réelle » importe peu. Pour des raisons symboliques, un bœuf voué à des fins coutumières doit être du pays et vivant (afin d'être abattu sur place et partagé selon une hiérarchie strictement respectée [Blanchy, *op. cit.*] : donc un bœuf de 350 kg se vend 600 000 francs, tandis que la viande importée est vendue 1 250 francs le kilo sur les marchés de la capitale.

Facilité et modernité sont également des critères lors des dépenses du mariage. Les gâteaux importés et emballés sont à la fois plus faciles à manipuler et plus prestigieux que les gâteaux traditionnels comoriens préparés à la maison. Il en est de même pour les boissons. Bien que l'on puisse servir un verre à chaque invité, l'offre de boissons commerciales devient préférable à plusieurs niveaux : prestige, certes, mais également facilité de préparation et de transport. L'offre de boissons en canettes ou en cartons permet aussi à l'invité de les emporter.

14 À Moroni, le *powmi* est vendu à 50 000 francs chacun, mais racheté à 40 000 francs.

15 Selon Legros [1909], le parc de bétail aurait été moins important au XIX^e siècle.

16 Ces raisons comprennent l'extension du *anda* aux classes sociales et aux individus jusqu'alors tenus à l'écart (esclaves, fils cadets), ainsi qu'une expression plus importante du *anda* comme réaction à la colonisation. Voir, entre autres, Chouzour [1989] et Shepherd [1980].

Le phénomène Coca-Cola est une des manifestations les plus frappantes de la conjoncture de la société de consommation et du *anda*, même si elle n'est pas la plus onéreuse. Un mariage, qui comprend plusieurs cérémonies où il faut qu'une boisson soit offerte à chaque personne, donne lieu à l'achat de plusieurs milliers d'unités. Lors des festivités de la saison 1998, l'approvisionnement en bouteilles de Coca-Cola, venant de l'usine de Patsy à Ndzwani, était assuré par la société Coca-Cola de Moroni. Cependant, les préférences lors des mariages se sont portées sur les canettes importées. Les critères purement économiques ne semblent pas jouer: une caisse de 24 canettes se vend autour de 6 200 francs tandis qu'un cageot de 24 bouteilles¹⁷, consignes comprises, coûte 6 000 francs. Le retour des consignes rend le prix largement plus intéressant: 3 600 francs le cageot, soit moins de 60 % du prix des canettes.

Les raisons de cette préférence pour les canettes sont multiples: le frein principal, cité à plusieurs reprises, est la difficulté de rendre les bouteilles consignées¹⁸. Ont été également relevés le manque d'ouvre-bouteilles, les risques de casse et les difficultés de transport. Les bouteilles sont livrées en cageots, volumineux, demandant obligatoirement une position verticale; les canettes, par contre, sont disponibles en palettes, emballées sous plastique, faciles à porter et à caler dans un coin de taxi-brousse. Effectivement, le responsable local de la société Coca-Cola a confirmé que, si des achats de bouteilles ont eu lieu, il s'agissait en majorité de clients de Moroni. Quant à l'ouvre-bouteilles, Coca-Cola le fournissait gratuitement.

Les effets macroéconomiques

Si les préférences lors de l'achat de boissons démontrent une logique économique compréhensible, elles ont aussi un impact sur le contexte macroéconomique, car les produits d'importation utilisés lors de ces fêtes coutumières constituent une dépense nationale importante. Certaines importations sont difficiles à éviter, vu l'incapacité de la production locale à satisfaire la demande: par exemple, les denrées alimentaires essentielles telles que riz, farine et sucre. D'autres produits d'importation ne peuvent être remplacés, comme les pellicules photographiques ou le carburant.

Par contre, il est clair qu'un bon nombre des produits d'importation ne sont pas essentiels (économiquement, sinon socialement): les cadeaux tels que chaussures, voitures, eaux minérales, gâteaux, Coca-Cola. Certains pourraient être remplacés par des produits locaux (gâteaux, eaux), d'autres sont des dépenses ostentatoires et, en toute probabilité, ne seront pas fabriqués localement dans un proche avenir (voiture, chaînes stéréo), d'autres encore sont d'une utilité reconnue et pourraient également être remplacés, à la faveur d'un développement industriel, par des produits de fabrication locale (chaussures, savonnettes, dentifrice). Toutefois, le

17 La plupart des canettes sont de 340 ml, les bouteilles contiennent 300 ml, mais peu d'acheteurs tiennent compte de ces différences de contenu.

18 Ceux qui ont choisi l'option bouteilles semblent ne pas s'inquiéter de ce problème. Certains ont considéré la consigne comme un cadeau offert, d'autres ont pu récupérer les bouteilles après un repas.

prestige lié à l'achat des produits d'importation et le profil économique actuel du pays présentent un frein aux tentatives d'industrialisation locale.

Cependant, une partie importante des produits est effectivement d'origine locale, notamment les produits agricoles frais tels que les fruits, les légumes, les féculents, le tabac, les chèvres, les poissons et la majorité des bœufs. Toutes ces dépenses contribuent positivement à l'économie nationale. À cette liste, on peut ajouter les produits de fabrication locale, dont les matériaux de base sont tantôt d'origine locale, tantôt d'origine étrangère, ainsi que les services et les objets de location: produits artisanaux, habits traditionnels, tables et chaises, musiciens, électriciens et photographes. À travers ces produits et ces services, le *anda* véhicule un dynamisme économique sans lequel le pays souffrirait d'autant plus.

Le *anda* : positif ou négatif ?

Établir un chiffre, un bilan global du mariage, serait en ignorer les maintes ramifications, irremplaçables et essentielles dans la gestion de la vie à Ngazidja, et qui ne relèvent pas du seul domaine économique. Les effets du *anda* tels que la gestion du quotidien, la structuration villageoise, le maintien d'une cohésion sociale et l'établissement de systèmes de gouvernance à l'échelle locale et régionale, sont des bénéfices inquantifiables mais dont l'absence aurait certainement des effets économiques coûteux.

Toutefois, il est possible d'établir un chiffre qui indique l'ordre des flux financiers concernés. Au mariage d'Itsandra, les dépenses de la famille de *bibi harusi* s'élevaient à 17 millions de francs, dont 10 millions de francs portaient sur des achats de caractère local et 7 millions de francs sur des achats entièrement importés. Compris dans l'élément local, il y avait des objets de fabrication locale dont les matériaux étaient importés: on peut donc estimer que les fournitures du mariage étaient équitablement partagées entre des importations et des produits locaux. Le profil des dépenses de *bwana harusi* était similaire, exception faite de l'or qui, de plus en plus, est acheté dans les pays arabes (et, bien évidemment, produit ailleurs). Cela ne devrait pas poser de problème, à condition de libérer le capital qui se trouve actuellement thésaurisé sous la forme de pièces d'or et de bijoux.

Finalement, on peut se rappeler que, si la valeur des importations annuelles est de 25 milliards de francs, les transferts d'argent en provenance de la communauté comorienne vivant en France s'élèvent à quelque 12 milliards de francs par an, une somme qui est presque égale à la moitié de la valeur des importations¹⁹. Même si une bonne partie de ces importations est destinée à la consommation coutumière, on peut néanmoins affirmer que sans ces transferts, le fardeau financier du pays serait encore plus lourd à porter.

19 Chiffres de la Banque centrale, pour l'année 1996.

BIBLIOGRAPHIE

- ABDOURAHIM Said [1983], *Mariage à Ngazidja, fondement d'un pouvoir*, thèse de III^e cycle, université de Bordeaux-III, 338 p.
- ABDOURAHIM Said [1984], « Le mariage coutumier dans l'île de Ngazidja », *Ya Mkobe*, 2 : 3-6.
- BLANCHY Sophie [1996], « Le partage des bœufs dans le mariage coutumier de la Grande Comore », *Journal des Africanistes*, 66 (1-2): 168-202.
- BLANCHY Sophie [1998], « Les Comoriens, une immigration méconnue », *Hommes et Migrations*, 1215 : 5-20
- CHOUZOUR Sultan [1989], *Le Pouvoir de l'honneur, essai sur l'organisation sociale traditionnelle de Ngazidja et sa contestation*, thèse de III^e cycle, Paris-Inalco.
- LAFON Michel [1990], *Paroles et Discours d'Ali Soilihi, président des Comores 1975-1978*, Paris, Inalco, Travaux et Documents du CEROI, n° 9.
- LEGROS Charles [1909], *La Grande Comore 1884-1909*, rapport à la Commission sénatoriale relative à l'annexion des Comores.
- MOHAMED Nidhoim [1993], *Les Apports financiers des émigrants à la Grande Comore*, mémoire de fin d'études, ENES, Mvouni.
- ROUVEYRAN Jean-Claude, DJABIRI Ahmed [1968], « Le "Dola N'kou" ou grand mariage comorien », *Revue Tiers Monde*, 9 (33): 95-127.
- SHEPHERD Gillian M. [1977], « Two Marriage Forms in the Comoro Islands: an Investigation », *Africa*, 47 (4): 344-59.
- SHEPHERD Gillian M. [1980] « The Comorians and the East African Slave Trade », in James L. Watson (ed), *Asian and African Systems of Slavery*, Berkeley, University of California Press: 73-99.
- VIVIER Géraldine [1999], *Les Migrations Comores-France. Logiques familiales et coutumières à Ngazidja*, thèse du 3^e cycle, université de Paris-X Nanterre.
- WALKER Iain [2000] « Réflexions sur l'histoire du peuplement de Ngazidja », *Ya Mkobe*, 6-7 : 19-25.